

Palestine : un peuple dépossédé, mais toujours souverain

A l'occasion du 64^{ème} anniversaire de la Nakba

Le **Comité Action Palestine**

vous invite à une soirée-débat sur le thème:

« **Palestine : un peuple dépossédé, mais toujours souverain** »

avec **Gilles Devers** ,

Mercredi 16 mai 20h30

Athénée Municipal, Place St Christoly, Bordeaux
Tram A et B, arrêt Hôtel de ville

Gilles Devers est avocat au barreau de Lyon, initiateur d'un collectif d'avocats ayant déposé une requête en justice auprès la CPI pour crimes de guerre lors de la guerre de Gaza de 2008-2009 . Au cours de la conférence, il reviendra sur les bases juridiques de l'histoire de la Palestine pour démontrer que, même selon le droit international, l'Etat sioniste est le fruit d'une colonisation de A à Z et que les Palestiniens détiennent toujours la souveraineté sur l'ensemble des terres de Palestine.

Il déclare :

« La Palestine existait avant Israël, et ce droit est inaliénable. On en arrive presque à l'oublier, alors que c'est la base de tout raisonnement : la Palestine préexistait à Israël, même si c'était la Palestine colonisée, à une époque

*qui niait le principe d'autodétermination des peuples. C'est dire qu'Israël est juridiquement le fruit de la colonisation de A à Z. Il faut donc revenir sur l'histoire, au début du XX^e siècle. Impossible de comprendre le droit sans ce rappel historique, car il fonde le droit des Palestiniens sur la **Palestine**. Les faits sont anciens ? Non, ils sont très récents pour la bonne raison que la réalité d'aujourd'hui est directement liée à ces événements : du point de vue du droit, tout est resté figé depuis l'évènement originaire, à savoir l'éviction des Palestiniens de leurs terres. »*

Le 14 mai 1948 est le jour de la création de l'Etat israélien, mais cette date est commémorée par les Palestiniens comme la Nakba, la catastrophe. L'idée initiale selon laquelle la Palestine était « une terre sans peuple pour un peuple sans terre » a constitué l'un des plus grands mensonges de l'histoire et a servi de justification à la politique sioniste de colonisation. Cette catastrophe prend d'abord la forme d'une prétendue légitimité internationale lorsque l'Onu adopte, le 29 novembre 1947, la Résolution 181, recommandant la partition de la Palestine, partition refusée par les Palestiniens. Non seulement ils étaient spoliés de leur terre, mais en outre 56 % du territoire palestinien étaient attribués aux Juifs, qui constituaient moins du tiers de la population et possédaient jusque là à peine 7 % des terres. Cette catastrophe, c'est aussi la destruction, entre 1947 et 1949, de plus de 500 villages palestiniens, dont le plus connu est Deir Yassine, avec ses 250 habitants massacrés par les forces militaires juives.

Cette catastrophe enfin, c'est 800 000 Palestiniens expulsés de leurs terres sans que leur droit au retour ne soit encore reconnu dans les faits. Chassés de leurs terres et niés de tous, les 6 millions de réfugiés attendent toujours de retourner chez eux.

Retrouver l'interview de Gilles Devers par le Comité Action Palestine : <http://www.comiteactionpalestine.org/word/?p=1334>